|  |  |
| --- | --- |
| Ecole Aimée Leclerc1 mail J.B Launay91600 Savigny-sur-Orge | **Compte rendu du 1er conseil d'écoledu mardi 18 octobre 2016** |

**Présents**

* La Directrice, Sylvia BESSALAM (PS)
* L’équipe enseignante :
	+ Marjorie MICHEL (GS)
	+ Claire ROSAT (MS)
	+ Jaumette Rossignol (PS)
	+ Laure CHOUCROUN (GS)
	+ Dominique CHAUVIN (MS)
	+ Mme PRÉAUBERT (PS)
* Parents d’élèves  FCPE :
	+ Sylvie BLIN
	+ Isabelle LE RIDOU
	+ Loïc MONGAILLARD
	+ Jahel ROUCHY
	+ Amandine LACOSTE
	+ Yohann HUET
* Représentant RASED : Catherine KLEIN
* Directeur du service périscolaire : Monsieur PODEUR, Directeur du périscolaire Aimée Leclerc : Yann LETOHIC

**Excusés**

* Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
* Mme GÉRARD (Mairie)

**Secrétaires de séance :** Mme PRÉAUBERT pour l’équipe enseignante et prise de note collective pour les représentants des parents d’élèves.

\* \* \*

# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

* 330 électeurs : 192 votants. Soit un taux de 58.18 % de participants.
* 25 blancs et nuls et 167 suffrages exprimés.
* FCPE : 6 sièges

# ORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE

|  |  |
| --- | --- |
|  | Effectif moyen |
| Matin | 20 |
| Midi | 145-150 (2 services) |
| Soir | 75 |
| Mercredi | 60 le midi, 45 l'après midi |

* Directeur : Yann LETOHIC
* Le projet pédagogique s'articule autour des objectifs suivants : développer la notion de respect, assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant, le développement durable et le développement de l'imaginaire.
* Le programme hebdomadaire des activités proposées est affiché dans le hall. Les activités et/ou sorties (cinéma, sorties en dehors de Paris) du mercredi sont affichées la veille, et pour les vacances : 1 semaine à l’avance au minimum.
* Les activités mises en place sont proposées à tous les enfants quel que soit l’âge, c’est l’animateur et l’activité qui doivent s’adapter à l’âge des enfants pour que chacun puisse y participer (de 3 à 6 ans). Exemple d’activité : bibliothèque, activités calmes, jeux, motricité, activités manuelles…
* Temps du midi : les animateurs et les ATSEM sont présents pour gérer le temps du midi (2 services). Les enfants du 1er service sont servis à table et ceux du 2e en self-service, sauf le plat principal afin qu'il reste chaud. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, à éveiller leur goût.

Pour savoir si leur enfant mange bien, les parents peuvent questionner les animateurs, ou les enseignantes, qui leur apporteront une réponse dans la semaine.

* Le mercredi : possibilité de venir chercher les enfants après le repas, entre 13h15 et 13h30.
* Pendant les vacances, possibilité de ne les amener que pour une demi-journée : matin + midi, ou après-midi sans repas.
* **Possibilité de repas sans viande** : non, le seul choix de l'enfant prévaut en dehors de raison médicale (PAI). Si les enfants veulent en manger, les animateurs ne peuvent pas l'en empêcher. Les parents peuvent préciser s'il faut des repas de substitution.
* **Sieste pour les petits** : à 12h40 au plus tard, précédée d'un temps calme.

# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : VOTE

Avenant : modification concernant Vigipirate et l'interdiction d'accès à l'école pour les parents sans autorisation des enseignantes (rendez-vous avec l’enseignant, remise des livrets et fête de l'école). L'avenant est validé par le conseil d’école.

# BILAN DE RENTRÉE : EFFECTIFS, STRUCTURE, RASED, moyens de communicatiON :

180 élèves : 57 PS, 64 MS, 59 GS

* RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : Mme KLEIN (maitre E) intervient pour les difficultés scolaires : motivation, méthodes… Le nombre d’heure pour A. Leclerc n’est pas encore défini, mais probablement 2 groupes 2 fois par semaine (2x45 min). Elle proposera un emploi du temps fin novembre. Elle fera un travail de prévention des difficultés pour les MS au sein de la classe et une aide personnalisée pour quelques GS. Absence de maitre G (maitre qui apprend aux enfants à devenir élèves : concentration etc…). Possibilité d'évaluation de certains enfants par le psychologue scolaire, Pascal BERTHY

Le choix des enfants suivis se fait en concertation avec les enseignantes. L’an dernier : 11 élèves suivis.

La priorité est donnée aux enfants qui ne sont pas suivis par ailleurs (CMPP ou autre).

Difficulté : pas de clé pour accéder à l'école.

* Moyens de communication : Cahier de liaison. Mise en service du blog de l'école avec la possibilité d’y mettre les photos des activités faites avec les enfants. Informations affichées aux portes de l’école.
* Rencontre avec les familles : lors des échanges du matin, midi et soir. Ou sur prise de RDV, ne pas hésiter. Une rencontre avec les parents est prévue lors de la remise des livrets le 27 février de 16h à 18h30.
* Récréations :
* Matin : 10h10-10h40. Il y a 3 maîtresses qui surveillent et 1 ATSEM qui est dans les WC)
* Après-midi : récréation non obligatoire et laissée à l’appréciation de l’enseignant en fonction de ses activités : 15h10-15h20

# BILAN FINANCIER

4645,58 € (à la date du conseil d’école)

Solde an passé : 4177,99€ (Kermesse : bénéfice 1883€)

Recettes : 1er appel 2399,50€ (dont participation des parents pour les sorties)

Dépenses: cotisation OCCE + assurance (318,50€), Régie d’avance (150€/classe), sortie cueillette (4 classes) : 289,10€, sortie ferme pour 2 classes 420€

# LE PROJET D'ÉCOLE, les différents projets et manifestations, PLAN VIGIPIRATE

* **Le projet d’école est axé sur le respect des règles de vie et la citoyenneté** : apprendre à vivre ensemble et s’intéresser aux autres. L’occasion aussi d’aborder les différences et le handicap. Il est en place depuis 2015-2016 pour 3 ans.

Pour inculquer le respect de l'autre à travers le sport, accepter la frustration de perdre : des rencontres sportives inter-niveaux vont avoir lieu, avec différents sports à chaque période. Des olympiades seront organisées en fin d'année, regroupant les différents sports. Avec des équipes inter-niveaux. Un appel aux parents pourra être fait pour encadrer le tout.

* **Spectacle de Noël** : Prospection pour faire venir une troupe sur l'école.
* **Accès au gymnase** : le lundi et mardi matin pour les MS et GS.
* **Projet jardin pédagogique** : Totalement réaménagé par la mairie suite au saccage de juin. Un grand récupérateur d'eau a été donné par un parent d'élève. Une location de moutons ou poules est envisagé, mais les modalités de mise en place sont compliquées.
* **Sorties** : 4 classes sont parties à la cueillette (PS/MS). Les GS sont allés à la ferme de Longjumeau. Les MS iront le 25 avril et les PS le 9 juin. Une autre sortie sera prévue pour les GS dans le courant de l'année.
* **Photographe** : le 14 novembre.
* **"Initiative création"** : sera refait cette année, probablement un autre support que le torchon. Fin mars.
* **Liaison grande section/CP** : en fin d'année, avec JF1 et JF2.
* **Fête de fin d'année** : vendredi 23 juin.
* **Conseils d'école** : 21/02/16 et 13/06/16

# SÉCURITÉ, PPMS

Exercice présenté sous forme de jeu type "roi du silence" ou "cache-cache". Pas de présentation "anxiogène". A eu lieu le 17 octobre.

Difficulté à transmettre l'information entre les classes. Notamment en cas d'intrusion par un autre accès que la porte d'entrée.

Un référent sécurité est nommé pour l'école (Police Nationale), il est venu dans l'école pour donner des conseils.

Deux autres exercices auront lieu dans l'année (confinement, anti-intrusion…)

**Continuité du PPMS entre école et périscolaire** : aucun exercice n'a été réalisé pour le moment. Monsieur Podeur explique qu'il attend le retour des PPMS élaborés par les directeurs d'école. A ce jour il n'en a eu que 3/17 et  le périscolaire n'a pas élaboré ses propres PPMS.

A Aimée Leclerc, les animateurs ont participé aux tests effectués par les maîtresses pour en tirer des enseignements, retour d'expérience et mise en place d'un protocole.

Nous faisons remarquer que le périscolaire n'utilise pas et n'a pas accès aux mêmes locaux, et qu'il faut donc faire un PPMS spécifique.

Potentiellement des dépenses à prévoir sur le budget 2017.

Un guide est à disposition des familles : <http://cache.media.education.gouv.fr>

# Autres QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

**Déroulement du temps calme pour les moyennes sections** : Certains sont très jeunes et ont besoin de plus de repos qu'assis sur un banc.

* Les enseignantes n'ont pas le droit de les coucher. Regroupement sur les bancs, lecture d'une petite histoire. Certains enfants s'endorment.

**Retour d'expérience** (avantages, inconvénients) des enseignants sur les 2 pratiques suivantes : organisation de la classe en groupe d'élèves de niveaux homogènes ou en groupe d'élèves de niveaux hétérogènes.

* l'une ou l'autre des méthodes, au cas par cas selon les activités.

**Intégration des enfants handicapés**

AVS : 2 AVS sur l'école (GS), toutes les demandes sont pourvues. Un des contrats s'arrête mais quelqu'un d'autre est prévu. La 2e AVS réfléchit à sa reconduction. Il semblerait que le recrutement des AVS reprenne début janvier.

**Présence d'un agent municipal dans l'école**

Demande d'installation de l'agent municipal dans d'autres locaux que ceux de la maternelle.

Monsieur Podeur indique qu'il s'agit d'un agent au service périscolaire, chargé de mettre en place des expositions pour l’ensemble de la commune (?).

Son installation dans les locaux n'a pas été soumise au conseil d'école, parents et enseignants redemande son affectation dans d'autres locaux.

**Rétablissement de la 1/2 heure gratuite de 16h  à 16h30**, particulièrement importante et utile aux parents de fratries sur la maternelle et les élémentaires Jules Ferry. L'absence de don d'ubiquité ne permettant pas aux parents de se trouver à 16h aux 2 écoles. D'où des retards dans l'une ou l'autre des écoles, qui pénalisent les équipes enseignantes.

C'est une demande régulière et fréquente des parents de l'école.

* La demande est entendue et sera transmise à la mairie. Cependant, Monsieur Podeur indique que cela ne semble pas justifié : "Q*uand avant il y avait 20 enfants en "récréation" et 30 au gouter, ils ne sont pas plus nombreux maintenant au goûter, c'est donc que les parents des 20 enfants de "récréation" ont réussi à s'organiser"*

Nous (enseignants et RPE) avons fait remarquer que c'est parce que ce sont désormais les maîtresses qui attendent que les parents arrivent, ce qui n'est pas une solution pérenne.

**Travaux**

Monsieur Podeur indique qu'il faut transmettre très vite les demandes sinon elles ne pourront pas être prises en compte dans le budget.

- Sur plusieurs portes il manque des clés ou des verrous. Sur une porte le verrou est à l'extérieur… Préférer un verrou à clé d'un côté + loquet de l'autre.

- Exercice PPMS : pas de visibilité sur l'entrée. Pas de moyens de prévenir les autres enseignantes (structure de l'école).

- PPMS : pour les 2 classes de PS, pas de possibilité de fuite. Demande d'ouverture d'une issue dans le grillage vers le gymnase.

- Sécurisation des escaliers par un garde-corps afin de pouvoir utiliser l’étage.

Le conseil d'école regrette que les "réunions travaux", directement avec les services techniques, n'aient plus lieux.

# QUESTIONS POUR LA MAIRIE RESTÉES sans réponse

**Sécurité aux abords de l’école**

Sécurisation de la rue Marsaudon au niveau de l'arrivée sur le parking (virage) : demande de pose de ralentisseurs + surveillance stationnement "sauvage" sur le parking : doubles files, stationnement dangereux…

**Rythmes scolaires**

Les parents élus demandent quand va commencer l’élaboration d’un PEDT (Projet Educatif Des Territoires). Savigny fait partie des 13 communes de l'Essonne qui n'ont encore rien engagé à ce sujet. Les parents rappellent que ce PEDT doit être écrit en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

**Portail famille** :

1. Quelles économies réalisées/attendues ?  Réinvestissement dans la qualité des activités ou la restauration ?

2. Gagner en souplesse, et supprimer la "double peine" : Possibilité d'annulation ou de réservations 48h à l'avance au lieu d'une semaine, (idem raccourcissement des délais d'inscriptions pour les vacances). Ou ne pas surfacturer de 200%. (beaucoup de parents ont des emplois du temps pouvant changer au dernier moment : policiers, professions libérales, aéroportuaires...)

3. Portail famille : ergonomie du site, possibilité de superposer  tous les calendriers par enfant, (plutôt que d'avoir 3 calendriers différents, voire plus pour 1 seul enfant), possibilité de réserver pour de longues périodes et non à chaque prestation (ex : occurrences sur outlook)

4. Appels d'offres et proposition pour des classes transplantées ?

**Le prochain conseil d’école aura lieu le 21 février 2017 à 18 H 00.**

Sylvia BESSALAM, ……………………………………………….

Directrice de l'école Représentant de parents d'élèves FCPE